

23.10.2019

B9-0156/2019 }
B9-0157/2019 }
B9-0158/2019 }
B9-0159/2019 }
B9-0160/2019 }
B9-0161/2019 } RC1/Am. 15

Amendement 15

Kati Piri, Tonino Picula
au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

Ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1

Proposition de résolution commune

1. fait part de sa profonde déception face à l'incapacité de l'Union à s'accorder sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, du fait du blocage de la France, **du Danemark et des Pays-Bas**, étant donné que ces deux pays ont déployé des efforts considérables pour satisfaire aux exigences de l'Union pour l'ouverture des négociations d'adhésion;

Amendement

1. fait part de sa profonde déception face à l'incapacité de l'Union à s'accorder sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, du fait du blocage de la France **et d'autres pays**, étant donné que ces deux pays ont déployé des efforts considérables pour satisfaire aux exigences de l'Union pour l'ouverture des négociations d'adhésion; **rappelle que la Commission a recommandé l'ouverture de négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord chaque année depuis 2009;**

Or. en

AM\1191327FR.docx

PE643.322v01-00 }
PE643.323v01-00 }
PE643.324v01-00 }
PE643.325v01-00 }
PE643.326v01-00 }
PE643.327v01-00 } RC1

23.10.2019

B9-0156/2019 }
B9-0157/2019 }
B9-0158/2019 }
B9-0159/2019 }
B9-0160/2019 }
B9-0161/2019 } RC1/Am. 16

Amendement 16

Kati Piri, Tonino Picula

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

Ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2

Proposition de résolution commune

2. félicite la Macédoine du Nord pour sa résolution historique et satisfaisante de difficiles questions ouvertes bilatérales et pour la promotion de bonnes relations de voisinage, notamment grâce à l'accord de Prespa *avec* la Grèce et au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie; invite le Conseil à prendre en considération les messages positifs véhiculés par ces accords et les contrecoups de sa décision pour la stabilité politique, la coopération régionale et la coexistence pacifique, et congratule encore la République de Macédoine du Nord pour sa contribution à la paix dans les Balkans et pour sa qualité d'excellent exemple de la manière de trouver des solutions pacifiques à des différends de longue date; demande que le processus de dialogue Jean Monnet se poursuive en tant qu'instrument clé de soutien;

AM\1191327FR.docx

Amendement

2. félicite la Macédoine du Nord pour sa résolution historique et satisfaisante de difficiles questions ouvertes bilatérales et pour la promotion de bonnes relations de voisinage, notamment grâce à l'accord de Prespa *entre la Macédoine du Nord et* la Grèce et au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie; invite le Conseil à prendre en considération les messages positifs véhiculés par ces accords et les contrecoups de sa décision pour la stabilité politique, la coopération régionale et la coexistence pacifique, et congratule encore la République de Macédoine du Nord pour sa contribution à la paix dans les Balkans et pour sa qualité d'excellent exemple de la manière de trouver des solutions pacifiques à des différends de longue date; *souligne que le processus d'adhésion de la Macédoine du Nord fait partie intégrante de la bonne mise en œuvre de l'accord de Prespa*; demande que le processus de dialogue Jean Monnet se poursuive en tant qu'instrument clé de soutien;

PE643.322v01-00 }
PE643.323v01-00 }
PE643.324v01-00 }
PE643.325v01-00 }
PE643.326v01-00 }
PE643.327v01-00 } RC1

AM\1191327FR.docx

PE643.322v01-00 }
PE643.323v01-00 }
PE643.324v01-00 }
PE643.325v01-00 }
PE643.326v01-00 }
PE643.327v01-00 } RC1

23.10.2019

B9-0156/2019 }
B9-0157/2019 }
B9-0158/2019 }
B9-0159/2019 }
B9-0160/2019 }
B9-0161/2019 } RC1/Am. 17

Amendement 17

Kati Piri, Tonino Picula

au nom du groupe S&D

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

Ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie

Proposition de résolution commune

Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

J bis. considérant que les accords historiques conclus avec la Macédoine du Nord représentent un effort diplomatique et une réussite politique qui feront date; qu'ils constituent un symbole de stabilité et de réconciliation dans l'ensemble de la région des Balkans occidentaux; que ces accords ont également amélioré l'esprit de relations de bon voisinage et de coopération régionale et ont ouvert la voie à l'intégration européenne de ce pays;

Or. en

AM\1191327FR.docx

PE643.322v01-00 }
PE643.323v01-00 }
PE643.324v01-00 }
PE643.325v01-00 }
PE643.326v01-00 }
PE643.327v01-00 } RC1